



Porter plainte contre une commune ? possible ou pas

Par **teso**, le **06/10/2010** à **15:34**

Bonjour,

j'ai eu un accident de voiture avec une tierce personne sur une petite route de campagne. j'ai grillé le stop et l'autre voiture ma percutée de plein fouet coté conducteur, résultat multiple fracture du bassin.

le contrôle alcoolémie est négatif pour les deux conducteur.

pour se carrefour situé en pleine campagne le panneau stop se trouve derrière un poteau électrique et il y a déjà eu plus d'une soixantaines d'accident sur se carrefour dans les même condition, mais rien n'a jamais été fait par la commune pour corriger les choses.

je voulais donc savoir si un recours était possible contre la commune, déjà dans un premier temps pour qu'enfin elle fasse quelque chose et ensuite est il possible d'obtenir des dommages et intérêt afin de combler les pertes financière résultantes ?

merci d'avance bonne journée a vous